

# Les Pays de la Loire résistent mieux que la France face à la crise

En 2020, la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 et les mesures de restrictions qui lui sont associées provoquent une récession d'une ampleur historique dans la plupart des pays du monde. Le produit intérieur brut français chute de 8,0 % (après + 1,8 % en 2019 et + 1,8 % en 2018). La chute de la consommation privée pèse particulièrement sur la croissance. L'investissement et, dans une moindre mesure, les échanges extérieurs, contribuent également à la contraction du PIB.

Si l'économie ligérienne est impactée au même titre que la France, les atouts dont elle dispose lui permettent de faire face à la crise et de tirer son épingle du jeu. Ainsi, en 2020, l'emploi salarié résiste mieux dans les Pays de la Loire qu'en France. La région se place au 3<sup>e</sup> rang des régions françaises ayant le plus faible taux de chômage et les créations d'entreprises y sont plus dynamiques qu'au niveau national. L'activité économique diminue moins qu'en France, notamment en raison du fort poids de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire, secteurs moins impactés par la crise. La baisse de la consommation, approchée par le volume des transactions par carte bancaire, est moindre qu'en France.

## Une perte d'activité record, mais moindre qu'au niveau national

Au cours de l'année 2020, l'activité économique est fortement affectée par les différentes mesures de restrictions sanitaires. Mesurée par le nombre d'heures de travail payées par les employeurs (donc hors chômage partiel), l'activité salariée chute dans les Pays de la Loire de manière inédite au 2<sup>e</sup> trimestre 2020 par rapport à la même période de l'année précédente (- 19,4 % contre - 22,0 % en France). La chute d'activité atteint - 31,3 % au mois d'avril 2020, en plein cœur du premier confinement ► **figure 1**. L'activité rebondit dès le mois de juin. Au 3<sup>e</sup> trimestre, l'écart se réduit à - 3,3 % par rapport à son niveau d'avant crise. Au 4<sup>e</sup> trimestre, l'activité économique est à nouveau affectée par le deuxième confinement mais dans des proportions bien moindres qu'au printemps, l'écart se situant à - 4,7 % sur l'ensemble du trimestre avec un creux de - 7,1 % en novembre.

Sur l'ensemble de l'année 2020, l'activité salariée se contracte moins dans la région (- 7,6 %) qu'au niveau national (- 9,4 %). La Sarthe est le département le plus impacté (- 8,6 %), alors que le Maine-et-Loire est le moins touché (- 6,9 %), les autres

départements se situant dans la moyenne régionale.

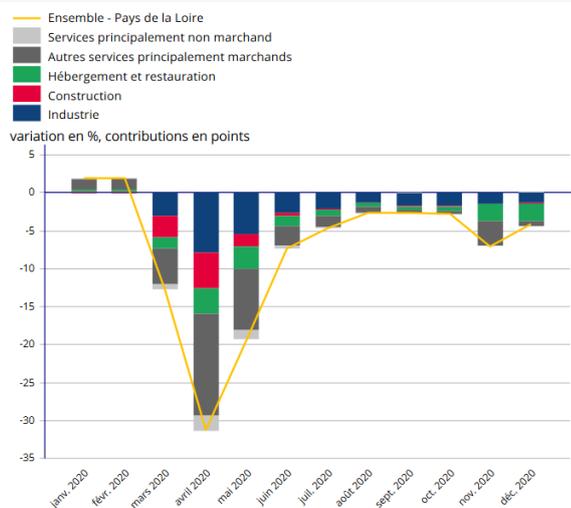
Dans la région, l'industrie pèse de manière plus importante sur la perte d'activité (- 2,4 % contre - 1,6 % au niveau national), du fait du poids important de la fabrication de matériels de transport et de la fabrication de biens d'équipements. La région résiste davantage au choc de la crise grâce à son poids dans l'agriculture et dans l'industrie agroalimentaire, secteurs qui répondent à des besoins essentiels et soutiennent l'activité.

Début 2021, l'activité repart dans la région. En mars, avant le troisième confinement, elle se situe à - 1,4 % sous le niveau d'avant crise (contre - 5,2 % en France).

## Un recul des transactions par carte bancaire moins marqué qu'en France

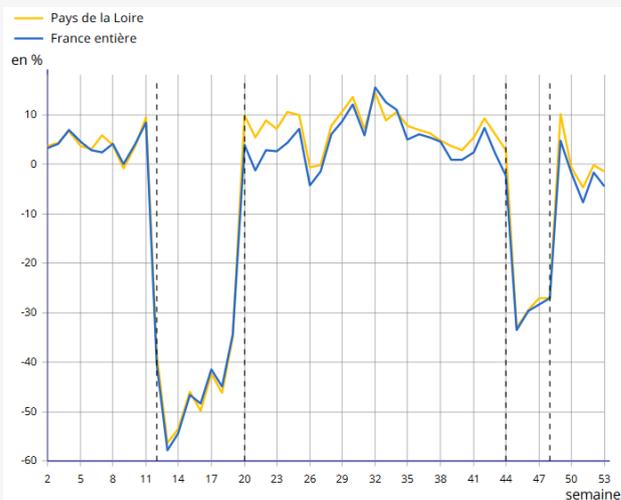
Comme dans toutes les régions de France métropolitaine, les transactions par carte bancaire (hors achats en ligne) baissent fortement dans les Pays de la Loire en 2020, pénalisées par les confinements et fermetures administratives des commerces « non essentiels ». Sur l'ensemble de l'année

### ► 1. Contributions sectorielles mensuelles à l'évolution des heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 dans les Pays de la Loire



**Note :** ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.  
**Champ :** France hors Mayotte.  
**Source :** DSN - traitement provisoire, Insee.

### ► 2. Évolution hebdomadaire des montants des transactions 2020 par carte bancaire par rapport à la même semaine de 2019



**Note :** transactions par carte bancaire CB en face-à-face qui n'incluent pas la vente à distance (internet). Les traits verticaux indiquent les dates de fermeture et réouverture des commerces « non essentiels » lors des deux confinements.  
**Champ :** France.  
**Sources :** Cartes bancaires CB, calculs Insee.

2020, les transactions résistent mieux dans la région (- 5 %) qu'au niveau national (- 7 %). Elles baissent moins fortement en Vendée, qui bénéficie particulièrement des mouvements de populations lors des périodes de confinement, et en Mayenne (- 3 %), que dans les autres départements (de - 5 % à - 6 %).

Lors du premier confinement, les transactions chutent lourdement : - 46 % en moyenne sur la période du 16 mars au 10 mai, dans la région, comme en France. Elles rebondissent mi-mai au moment du déconfinement, notamment en raison d'achats différés ► **figure 2**. Hormis un très léger recul fin juin-début juillet lié au décalage de la date des soldes, les transactions restent supérieures à leur niveau de 2019 jusqu'au deuxième confinement de novembre. La chute est alors moins violente (- 23 %), en raison d'une liste plus étendue de commerces ouverts. Les transactions se redressent rapidement en décembre, du fait du fort rebond de la consommation en biens manufacturés. Début 2021 les transactions repartent globalement à la hausse dans la région. Sur l'ensemble du 1<sup>er</sup> trimestre, avant le troisième confinement, elles sont supérieures de 1 % à leur niveau de 2019, alors qu'elles sont restées inférieures au niveau national (- 4,2 %).

### Une crise économique d'une ampleur considérable

En 2020, l'emploi salarié recule dans les Pays de la Loire (- 0,6 %), moins qu'au niveau national (- 1,1 %). Il fléchit pour la première fois depuis 2009 (après + 1,3 % en 2019 et + 1,0 % en 2018). Ainsi, la région perd 9 100 emplois salariés, contre 19 800 emplois créés en 2019. Dans les Pays de la Loire, 34 800 entreprises sont créées en 2020. Malgré la crise sanitaire, les créations d'entreprises poursuivent leur progression (+ 5,3 %), portées par l'essor des immatriculations sous le régime de micro-entrepreneur. En revanche, les créations d'entreprises classiques reculent et les créations de sociétés stagnent. Le solde commercial se détériore et s'établit à - 6,3 milliards d'euros. Les exportations se contractent fortement, notamment pour les secteurs de la construction aéronautique et spatiale et de la construction navale.

### L'emploi industriel baisse après quatre années de hausse

En 2020, la crise sanitaire engendre un important ralentissement de l'activité dans l'industrie. Les chiffres d'affaires et les exportations sont en net recul. Hors intérim, l'emploi salarié industriel recule de 1,3 % après quatre années consécutives de hausse. En France, la baisse est plus marquée (- 1,8 %).

L'emploi diminue plus fortement dans la fabrication de biens d'équipements (- 2,5 %) et dans les autres branches industrielles (- 1,6 %). La situation est également défavorable dans la fabrication de matériels de transport où l'emploi et les exportations aéronautiques et navales sont en forte baisse. En revanche, l'emploi progresse légèrement dans l'industrie agroalimentaire.

L'emploi dans la construction poursuit sa progression en 2020 (+ 1,8 % après + 1,6 % en 2019). Dans le contexte de crise sanitaire, les ventes d'appartements sont en baisse de 20,7 %. Les mises en chantier restent stables mais les autorisations de permis de construire baissent.

### Le tertiaire marchand en net recul, chute de l'intérim

En 2020, l'emploi dans le tertiaire marchand recule, marqué par une baisse de l'emploi intérimaire de 7,1 %. Ses effectifs diminuent de 1,9 % dans la région, et de 2,6 % en France. Hors intérim, l'emploi du tertiaire marchand résiste mieux (- 1,4 %) qu'au niveau national (- 2,4 %). L'hébergement-restauration (- 8,5 %) et les services aux ménages (- 6,9 %), fortement affectés par les mesures de restrictions sanitaires, sont les secteurs qui contribuent le plus à la baisse de l'emploi observée. *A contrario*, l'information-communication est le secteur le plus dynamique. L'emploi y connaît la plus forte hausse.

En 2020, l'activité des transports est lourdement impactée par la chute inédite des flux de personnes et de biens engendrée par la crise sanitaire. L'emploi y augmente cependant de 0,3 %, alors qu'il recule au niveau national. Les ventes de véhicules neufs chutent de 19,1 %. En revanche, la mutation du parc énergétique s'amplifie avec l'explosion des ventes de voitures hybrides et électriques. Le transport urbain est en forte baisse. Le transport aérien s'effondre : la fréquentation de l'aéroport de Nantes chute des deux tiers. Les flux du port de Nantes Saint-Nazaire reculent de 8,8 %, principalement impactés par la baisse de la demande en hydrocarbures. Dans le commerce, l'emploi augmente sensiblement (+ 0,3 %), alors qu'il recule de 1,0 % au niveau national. La fréquentation des hébergements touristiques chute lourdement. La baisse est moins brutale dans les campings que dans l'hôtellerie et la restauration du fait du moindre impact des deux confinements sur leur activité saisonnière.

### La crise sanitaire désorganise les marchés agricoles

En 2020, les rendements de céréales sont décevants en raison de conditions climatiques défavorables depuis l'automne 2019. Les cours moyens des

graines progressent, sous l'effet d'achats dynamiques de la Chine à partir de l'été. Les ventes de légumes sont facilitées par la préférence française. Pour le vignoble, les vendanges sont de bonne qualité mais le commerce viticole souffre faute de débouchés. La collecte de lait conventionnel baisse légèrement ; celle en lait biologique progresse encore nettement. Le marché des bovins se recentre sur l'origine française. À l'inverse, celui du porc est soutenu par les achats de la Chine mais les cours sont sous tension. Les volailles festives sont durement touchées alors que les filières poulet et dinde résistent mieux. Le cours des œufs finit l'année en forte baisse.

### Forte hausse des encours de crédits en 2020

Avec une progression de 10,5 milliards d'euros entre fin 2019 et fin 2020, les encours de crédits distribués à la clientèle non financière des Pays de la Loire atteignent 125,3 milliards d'euros. La région se maintient ainsi au 8<sup>e</sup> rang des régions françaises. Les crédits immobiliers, principal segment en volume, augmentent de 6,8 % et confirment la forte dynamique de ce segment de marché, en raison notamment de l'attractivité de la région. Les crédits à l'équipement poursuivent leur progression. Les crédits de trésorerie bondissent de 47,4 %, en lien avec les prêts garantis par l'État.

### Forte hausse de la demande d'emploi, explosion du chômage partiel

En 2020, la crise sanitaire affecte les comportements de recherche active d'emploi et entraîne une baisse en « trompe-l'œil » du taux de chômage (au sens du BIT). Il s'établit ainsi à 6,7 %, plaçant les Pays de la Loire au 3<sup>e</sup> rang des régions françaises ayant le plus faible taux de chômage. En France, la baisse est identique, le taux national s'établissant à 8,0 % de la population active. Le nombre de demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A) rebondit en 2020 (+ 8,2 %) après une baisse de 0,5 % en 2019. Avec les personnes exerçant une activité réduite (catégories B et C), la région compte 326 300 demandeurs d'emploi en 2020, soit une hausse de 4,7 %. Les demandeurs d'emploi de longue durée sont particulièrement affectés (+ 10,1 % en 2020). Ils représentent ainsi la moitié des demandeurs d'emploi A, B et C. Pour faire face à la crise, le recours au chômage partiel explose avec 115 millions d'heures consommées en 2020 (contre 0,5 million en 2019). ●

**Auteur :**  
Yohann Rivillon (Insee)

# En 2020, la crise sanitaire a pesé lourdement sur l'activité économique mondiale

L'activité mondiale en 2020 a été avant tout déterminée par l'évolution de la pandémie de Covid-19 et par les mesures d'endiguement adoptées dans les différents pays. La Chine, où le confinement strict et la chute de l'activité ne se sont pas étendus au-delà du premier trimestre, a enregistré un PIB en croissance de 2,3 % en moyenne sur l'année. Les États-Unis – où l'épidémie s'est peu à peu intensifiée, entraînant la mise en place de restrictions locales – et le Japon – bien que relativement épargné – ont en revanche connu une chute du PIB de – 3,5 % et – 4,7 % respectivement. De même, et de façon plus marquée, le PIB a diminué de 6,7 % en moyenne dans la zone euro, laquelle a connu deux vagues épidémiques, au printemps et à l'automne, et instauré des restrictions nationales strictes. Dans la plupart des pays, la consommation des ménages a souffert des mesures limitant les déplacements et la consommation des ménages ; la production des branches du commerce, des services de transport et de l'hébergement-restauration ont été particulièrement affectées.

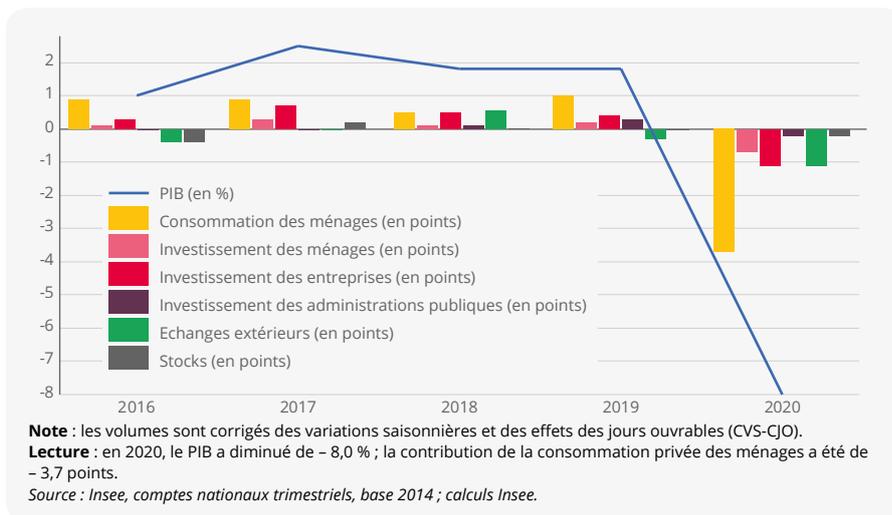
## En France, l'activité en 2020 a davantage chuté que dans la moyenne de la zone euro

Après une croissance de 1,8 % en 2019, l'activité économique française a chuté fortement à – 8,0 % en 2020<sup>1</sup> ► **figure 1**. L'effet de la crise sanitaire a donc été du même ordre de grandeur qu'en Italie (– 8,9 %), nettement plus prononcé qu'en Allemagne (– 5,1 %) et un peu moins qu'au Royaume-Uni et en Espagne (respectivement – 9,8 % et – 10,8 %). Tous les principaux postes de la demande (hors stocks) participent à cette chute. La plus forte contribution est celle de la consommation des ménages<sup>2</sup>, de – 3,7 points : les mesures de restriction ont grandement limité les opportunités de consommer des ménages, avec – entre autres – la fermeture pendant plusieurs mois des magasins « non essentiels », des restaurants et cafés ou encore des activités culturelles et sportives. Bien

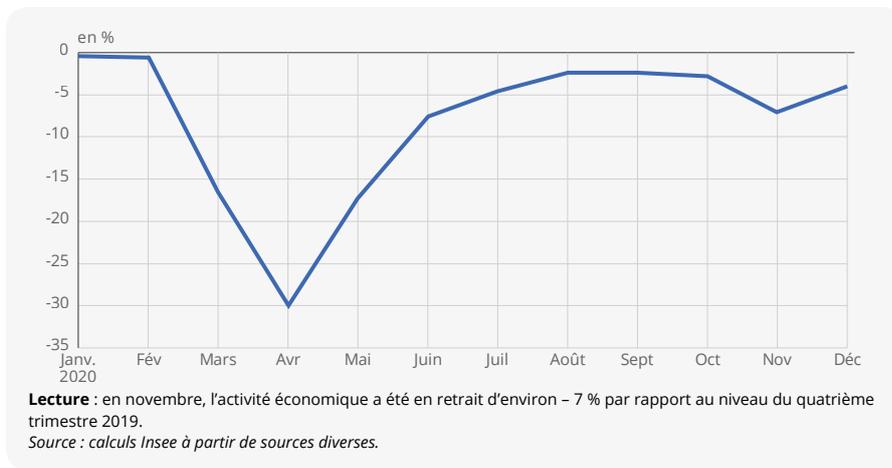
que, de manière inhabituelle, la baisse de l'investissement n'ait guère été amplifiée par rapport à celle de l'activité, ce poste contribue à hauteur de – 2,1 points à la chute du PIB – l'investissement des entreprises contribuant plus que celui des ménages et que celui des administrations publiques. La contribution des échanges extérieurs suit, à – 1,1 point : les exportations ont en effet davantage

diminué que les importations, bien que les deux aient pâti de la situation économique dégradée de la France et de ses principaux partenaires (notamment européens). Cette forte baisse du PIB en moyenne sur l'année recouvre cependant de grandes disparités mensuelles, au gré de l'évolution de la pandémie et des mesures de restrictions ► **figure 2**. Le creux d'activité le plus marqué s'est situé au

### ► 1. Variations annuelles du PIB et contribution des principaux postes de la demande



### ► 2. Pertes d'activité mensuelles estimées, écart au quatrième trimestre 2019



1 Estimation prenant en compte la correction des variations saisonnières et les effets des jours ouvrables.  
 2 Contrairement à la crise de 2008-2009, où la contribution négative de l'investissement dominait.

mois d'avril, à environ - 30 % (en écart au niveau d'avant crise, à savoir le quatrième trimestre 2019) : il reflète la sévérité du confinement mis en place entre le 17 mars et le 11 mai au moment de la première vague épidémique (fermeture d'une partie de l'économie et interdiction de sortir du domicile hors motifs autorisés) mais aussi sa soudaineté, obligeant de nombreuses entreprises à réduire ou cesser leur activité du fait de l'absence de protocoles sanitaires ou de la difficulté à instaurer massivement le télétravail. Le rebond a cependant été particulièrement vif en mai et juin, l'activité se stabilisant entre août et octobre à près de - 3 % par rapport à son niveau d'avant crise. La résurgence de l'épidémie et le confinement instauré en novembre ont ensuite conduit à une nouvelle baisse de l'activité, mais d'ampleur bien moindre, celle-ci se situant ce mois-ci à - 7 % en écart à l'avant crise : les mesures mises en place entre le 30 octobre et le 15 décembre ont en effet été moins strictes, et les ménages et les entreprises se sont davantage adaptées à la situation sanitaire (protocoles sanitaires, télétravail).

### L'impact de la pandémie a été contrasté suivant les différentes branches d'activité

En 2020, la valeur ajoutée totale a dans l'ensemble davantage baissé que la consommation privée, avec néanmoins des différences selon les branches

► **figure 3.** La chute de la valeur ajoutée a été la plus forte dans l'hébergement-restauration (- 42 %) - en lien avec les fermetures réglementaires et l'arrêt d'une grande partie du tourisme -, dans les matériels de transport (- 28 %) et les services de transport (- 23 %) - qui ont souffert de la baisse des déplacements nationaux et internationaux -, dans la construction (- 16 %) - qui a surtout été affectée pendant le premier confinement, et dans les autres services aux ménages (- 23 %) - qui regroupent les activités culturelles et sportives. Au total, les contributions les plus fortes à la baisse totale de la valeur ajoutée sont celles de l'hébergement-restauration, des services de transport et - en raison de leur poids dans la valeur ajoutée et dans le sillage de la situation économique globalement dégradée - des services aux entreprises ; chacune à hauteur d'environ - 1 point.

### Avec l'utilisation massive de l'activité partielle, l'emploi a beaucoup moins baissé que l'activité économique

Après une accélération en 2019 (+ 266 100 emplois en fin d'année par rapport à la fin d'année 2018, après 171 500), l'emploi salarié privé a diminué en 2020 (- 332 300) : l'ampleur de la baisse a cependant été bien moindre (- 1,7 % par rapport à fin 2019) que pour l'activité économique. Le dispositif d'activité

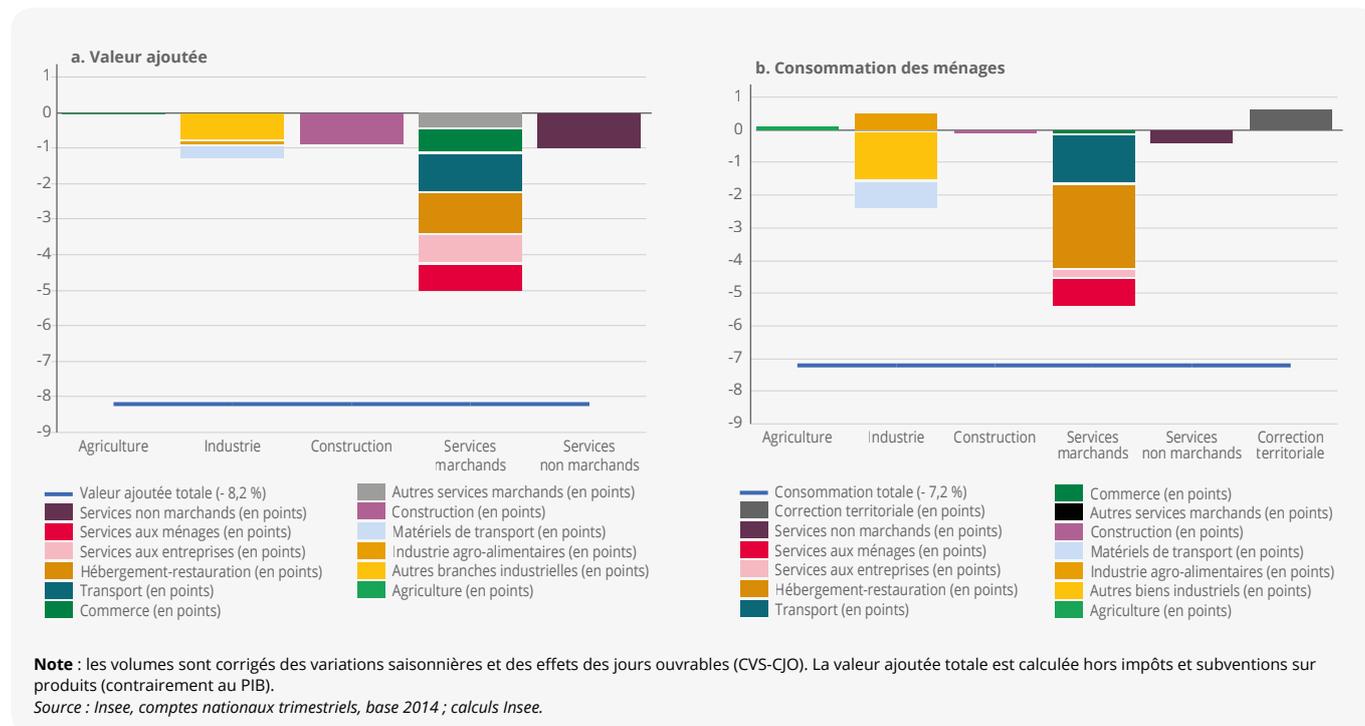
partielle, considérablement renforcé dès le début de la crise sanitaire, a été massivement utilisé par les entreprises afin de conserver une grande partie de leurs salariés empêchés de travailler : en avril 2020, 8,4 millions de salariés ont ainsi été concernés<sup>3</sup>.

Le taux de chômage a connu des mouvements contraires et atypiques en 2020 : le contexte des deux confinements a en effet rendu difficiles, voire impossibles, les démarches de recherche active d'emploi, affectant par conséquent la mesure du taux de chômage<sup>4</sup>. Ces effets « en trompe l'œil » expliquent la baisse du taux de chômage au deuxième trimestre et en partie la baisse survenue également au quatrième trimestre : le taux de chômage s'y est situé à 8 % de la population active, soit quasiment le même niveau qu'un an auparavant (après 8,1 % fin 2019).

### En moyenne, le pouvoir d'achat des ménages et le taux de marge des entreprises ont été préservés, grâce aux mesures de soutien

Après une évolution particulièrement dynamique en 2019 (+ 3,4 %), le revenu disponible brut des ménages a progressé plus modérément en 2020 (+ 1,0 %). D'une part, la masse salariale a diminué (- 4,1 %, conséquence des destructions d'emploi et de la mise au chômage partiel de nombreux salariés). C'est aussi le cas des revenus de la propriété

## ► 3. Variation annuelle et contribution des branches en 2020



3 Situation sur le marché du travail au 26 avril 2020, Dares.

4 Un chômeur au sens du BIT est une personne âgée de 15 ans ou plus, sans emploi durant une semaine donnée, disponible pour travailler dans les deux semaines, et qui a effectué au cours des quatre dernières semaines une démarche active de recherche d'emploi.

(- 12,6 %) – reflétant en particulier le recul des dividendes versés. Cependant, les dispositifs de soutien (activité partielle et fonds de solidarité), ainsi que les stabilisateurs automatiques (assurance chômage, RSA, impôts) ont permis au revenu des ménages de globalement résister. Les prestations sociales ont ainsi augmenté de 9,5 %, tandis que les impôts sur le revenu et le patrimoine ont diminué à - 3,6 %. Le fonds de solidarité a notamment limité la baisse de l'excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels (- 0,6 %). Par ailleurs, le déflateur de la consommation des ménages a ralenti avec l'inflation en 2020, à + 0,6 % après + 0,8 %. Finalement, le pouvoir d'achat a fortement ralenti à 0,4 %, après 2,6 % ► **figure 4** ; tandis que le pouvoir d'achat par unité de consommation s'est maintenu (0,0 %).

Du côté des entreprises, la valeur ajoutée (CVS-CJO) des sociétés non financières a chuté de 8,5 %. Le taux de marge a certes baissé lui aussi, mais dans une moindre mesure, à 31,7 % (après 33,4 % en 2019), soutenu par les dispositifs de soutien mentionnés précédemment (fonds de solidarité notamment et chômage partiel). Il revient ainsi à un niveau proche de celui observé entre 2015 et 2018, après avoir temporairement augmenté en 2019 sous l'effet principalement de l'enregistrement du CICE. ●

**Auteur :**

Aliette Cheptitski (Insee)

► **4. Variations annuelles du pouvoir d'achat et contribution de ses principaux déterminants**

